



// LANDSBERG (Heiligenstein, Bas-Rhin)

GPS | 48.420639,7.42252

Landsberg a été construit par le chevalier Conrad de Vinhege (nom d'un village disparu près d'Obernai), entre 1197 et 1200, sur des terres appartenant à l'abbaye toute proche de Niedermunster. Un arbitrage d'Otto de Bourgogne († 23 janvier 1200), frère de l'empereur Henri VI de Hohenstaufen, régularise la situation. Conrad et ses descendants adoptent le nom de Landsberg. D'importants travaux ont lieu au cours du Moyen Age (agrandissements, adaptation à l'usage de l'artillerie). A la fin du Moyen Age, le château semble être bien mal entretenu, puisqu'on le dit «délabré» en 1461. Au cours du XVIe siècle, il est progressivement laissé à l'abandon par les Landsberg au profit de leur château de Niedernai qui se trouvait en plaine, même si un garde-forestier y réside toujours en 1733. Au début du XIXe siècle, la famille de Turckheim achète la ruine. Quant à l'abbesse de Hohenbourg/Mont Sainte-Odile, Herrade, dite de Landsberg (1125/30 †1195), elle n'a pas pu y écrire son célèbre «Hortus Deliciarum» (ou «Le jardin des délices», encyclopédie résumant les connaissances théologiques et profanes de l'époque et rédigée entre 1159 et 1175), puisque le Landsberg n'a été bâti qu'à la fin du XIIe siècle.



Evocation du Landsberg par R. Will.



Plan-croquis de N. Mengus (sur la base des plans réalisés par G. Bronner).

1. Fossé.
2. Ancienne basse-cour romane avec construction voûtée du XVIe ou XVIIe siècle. Vers 1250, elle devient une basse-cour autonome abritant un grand logis en «L» (9), dont les fenêtres ont été murées, probablement au XVe siècle, lorsque cette partie a été abandonnée en tant qu'habitation (11-12). Elle est flanquée de deux tours circulaires (10).
3. Basse-cour du château gothique.
4. Emplacement d'une tour (XVe siècle).
5. Plate-forme artificielle.
6. Fausses-braies (mur défensif) longeant le fossé (XIVe siècle).
7. Accès à la partie orientale du château (depuis la fin du XIIIe siècle).
8. Fausses-braies (XVe siècle).
9. Logis occidental (XIIIe siècle).
10. Tour de flanquement circulaire (XIIIe siècle).
11. Cheminée en liaison avec une baie du XIIIe siècle.
12. Baies du XIIIe siècle (à l'ouest et au sud) et du XIVe siècle (au nord). Certaines ont été remplacées par de grandes baies surbaissées (XVe siècle).
13. Donjon carré, orienté de manière à présenter un angle face au côté le plus exposé à une attaque. Ses façades montrent des pierres éclatées suite à un violent incendie. On y voit également les traces de plusieurs toitures successives. Au sommet, des consoles de pierres indiquent l'existence de hourds (galerie en bois construite en surplomb destinée notamment à la défense de la base des murs).
14. -18. Logis seigneuriaux. L'accès se fait principalement par une porte, côté est, située au rez-de-chaussée (18). Elle est surmontée d'un oriel abritant une chapelle (15) dans laquelle se distinguent encore quelques traces de peinture. Cette façade est également percée de petites fenêtres romanes. Dans l'angle sud-est se trouve la fosse d'une citerne à filtration (16). On remarque également des fentes d'éclairage, marquant un niveau de cave, ou les vestiges d'une cheminée encadrée de deux fenêtres. Certaines présentent un décor de besants (un besant représente un disque saillant) (17).
19. Porte du premier étage du logis à laquelle on accédait depuis une plate-forme.
20. Bâtiment médiéval.
21. Agrandissement sud-est datant du XVe siècle (écuries ?)
22. Mur (XVe siècle) percé de coulevrinières (ouvertures de tir pour armes à feu appelées coulevrines).
23. Vestiges d'une canonnière à volet, d'une poivrière (guérite de maçonnerie placée en encorbellement) et de faux-mâchicoulis (XVe siècle).
24. Bâtiment (fin XIIIe siècle) remanié avec l'installation d'une rampe depuis la porte n°7 (accès de la fin du XIIIe siècle de la partie romane ?).
25. Poterne.

Crédits : N. Mengus (textes, plan-croquis d'après G. Bronner) – R. Will (reconstitution).



LA VISITE DE CE CHÂTEAU S'EFFECTUE SOUS VOTRE ENTIÈRE RESPONSABILITÉ. LES RUINES SONT FRAGILES, FAITES ATTENTION OÙ VOUS MARCHEZ. POUR PERMETTRE À TOUS D'EN PROFITER ET GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ, MERCI DE NE PAS ESCALADER LES MURS NI ARRACHER OU DÉPLACER DE PIERRES, NE PAS VOUS APPROCHER DU VIDE ET BIEN SURVEILLER VOS ENFANTS...

Bonne visite